

Image not found or type unknown



Pretandre a un heritage au portugal

Par **jorges**, le **08/09/2013** à **14:55**

bonjour, ma question est la suivante,mes grands parents sont decede il y a quelque annee et leur fille, ma mere, est decede elle aussi, il ne reste plus que mon parrain(le frere de ma mere)et moi qui pouvont pretendre a l heritage.J aimerais savoir quelles demarches faire pour que se qui devait revenir a ma mere me revienne il possede une maison et un terrain au portugal et je ne sais pas comment procedes